



MENTION

TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

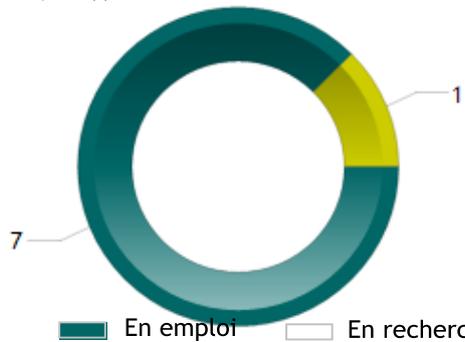
PARCOURS

SYSTEMES ET RESEAUX DEDIES AU SPECTACLE VIVANT

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

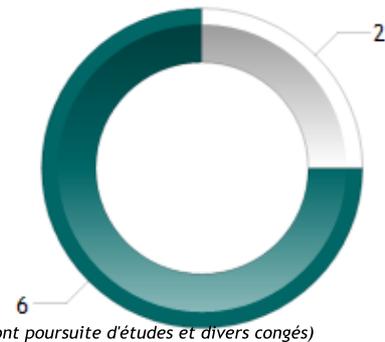
Situation professionnelle au 1er décembre 2016,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Taux d'insertion
à 18 mois : 100 %
à 30 mois : 75%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- RÉGISSEUR SON
- CHEF DE PROJET AUDIOVISUEL
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN ÉLECTRONIQUE
- TECHNICIEN LUMIÈRE
- TECHNICIEN VIDÉO INTERMITTENT DU SPECTACLE

— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi Nombre de réponse(s) : 5



Emploi en accord avec la formation Nombre de réponse(s) : 5



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

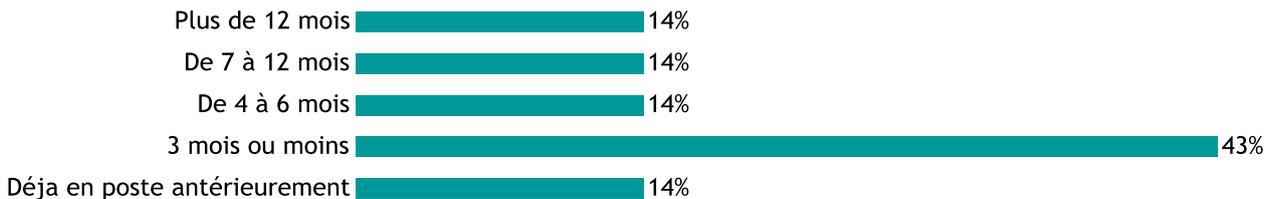
Relations (personnelles ou professionnelles) 50 %

Alternance 33 %

Annonce dans la presse 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



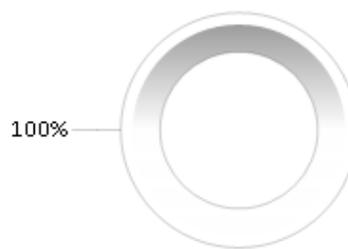
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 6



Cadre Technicien Employé

Employeur

Nombre de réponse(s) : 3



Revenu net mensuel (dont primes) en Euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 1



Salaire médian : 1950 euros

Salaire moyen : 1950 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 5

